

International

# ÉTATS-UNIS : FAUT-IL RÉFORMER LE SYSTÈME ÉLECTORAL PRÉSIDENTIEL ?

Ludivine Gilli, Alexandre Minet

**Obtenir la majorité des suffrages au scrutin présidentiel ne signifie pas forcément accéder à la présidence des États-Unis. Tel a été le cas en 2000 (George W. Bush, minoritaire en voix, était pourtant élu) ou encore en 2016 (Donald Trump au détriment d'Hillary Clinton). Ludivine Gilli, docteure en histoire, spécialiste des États-Unis et directrice de l'Observatoire de l'Amérique du Nord de la Fondation, décrypte la spécificité du système électoral présidentiel et ses conséquences – notamment le poids considérable acquis par certains États, les fameux *Swing States* – et ses possibilités de réforme. Elle revient également sur les enjeux des élections législatives fédérales et fédérées.**

Elle est interrogée par **Alexandre Minet**, directeur du secteur International de la Fondation.